



7 février 2020

Pacte Ardennes

La lettre du Pacte Ardennes

Edito :



Hélène INSEL

Rectrice de l'académie de Reims

Près d'un an après sa signature, le Pacte Ardennes a créé une véritable dynamique de territoire, fédérant tous les acteurs pour donner à ce département et à ses habitants les meilleures chances de se construire un avenir à leur mesure. Parce que faire réussir tous les élèves et tous les territoires est pour l'académie de Reims un défi et un engagement quotidien, elle s'est fortement impliquée dans ce contrat de territoire.

Cité éducative à Charleville-Mézières, nouveau BTS à Reethel ou encore service national universel à Bazeilles... les initiatives ne manquent pas, et du premier degré à l'enseignement supérieur, du sud des Ardennes à la pointe de Givet, l'académie porte, seule ou avec ses partenaires, bon nombre de fiches-actions et de fiches-projets, qui ont toutes en commun de faire le pari de l'audace et de l'innovation, et d'ouvrir les élèves et les étudiants ardennais à de nouvelles ambitions.

C'est en particulier le cas en matière de langues vivantes étrangères, dont l'apprentissage se trouve consolidé et l'offre enrichie, avec une attention spécifique accordée à l'allemand, de l'éveil à la diversité linguistique en école maternelle à la section Abibac du lycée Monge de Charleville, en passant par le développement des classes biculturelles en collège.

Il en va de même du campus des métiers et des qualifications « Procédés et matériaux innovants », qui associe autour d'un grand projet industriel établissements d'enseignement et laboratoires de recherche, entreprises et collectivités, avec le soutien de l'État, et qui a été accompagné dans le cadre du Pacte vers la labellisation nationale « campus d'excellence ».

Le Pacte Ardennes est un processus continu qui s'inscrit dans la durée, certaines fiches ont commencé à être mises en œuvre, quand d'autres sont encore en construction. Ce nouveau numéro de la Lettre du Pacte Ardennes vous permettra d'en découvrir quelques-unes. Je souhaite qu'il vous éclaire sur nos projets, et sur les défis qui nous attendent. Bonne lecture à toutes et à tous !



PRÉFET
DES ARDENNES





L'ÉDUCATION AU COEUR DU PACTE ARDENNES

Le rectorat et la Direction des services départementaux de l'éducation nationale mobilisés autour du pacte Ardennes pour améliorer l'éducation et l'enseignement supérieur dans le département.

Plusieurs actions sont déjà réalisées sur le territoire des Ardennes :

- l'ouverture de deux classes « biculturelles » au collège Bayard de Charleville-Mézières et au collège Jules Leroux à Villers-Semeuse pour améliorer l'accès aux langues vivantes pour les élèves ardennais.
- l'ouverture d'un BTS négociation et digitalisation de la relation client au lycée Verlaine de Rehel afin de développer l'enseignement post-bac et permettre à de jeunes bacheliers de poursuivre leurs études sur le territoire ardennais.
- le développement du campus universitaire de Charleville-Mézières avec notamment la transformation de l'institut de formation technique supérieur (IFTS) en école d'ingénieur en sciences industrielles et numériques (Eisine).

À noter :

Lors du CODIR du 31 janvier 2020, la fiche projet sur la digitale académie installée à Charleville-Mézières est passée en fiche action. Ce dispositif permet d'accompagner des Ardennais de 16 à 30 ans pour suivre un enseignement post-bac à distance.

Ce centre de formation mis en place par Alméa 08 sur le campus Sup Ardenne dans les locaux du pôle de formation de la chambre de commerce et d'industrie permettra aux Ardennais qui le souhaitent de suivre ces enseignements sans avoir à quitter le territoire et en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé.

L'étudiant inscrit doit s'engager à une présence sur site d'au moins 16 heures par semaine, ce qui permet de conjuguer études et travail.

La présence sur le campus Sup Ardenne permet aux étudiants de bénéficier de la vie du campus afin d'éviter l'isolement et d'avoir accès à tous les outils pédagogiques pour le succès dans les études (bibliothèque universitaire, maison du campus...).

La rentrée 2019/2020, c'est aussi :



7

7 nouvelles filières proposées dans les lycées d'enseignement professionnel une classe d'horaire aménagé théâtre au collège Scamaroni.



+ de 2500

En 2019, ce sont entre **2500** et **2600** élèves de terminale qui ont fait leurs choix d'enseignement et de formation sur la plateforme Parcours Sup.



Pour la rentrée 2020/2021 :



5

Au moins **5 nouvelles formations professionnelles** seront ouvertes aux jeunes Ardennaises et Ardennais.

TÉMOIGNAGES :



Entretien de Madame Isabelle MAISSIN, Professeure d'allemand au collège Bayard

Qu'est qui vous a motivé pour la création de cette nouvelle option ?

Il y avait déjà au collège Bayard depuis plusieurs années une 6ème bilangue et l'idée de renforcer l'apprentissage de l'allemand dans d'autres matières m'a semblé très intéressante.

Y a-t-il eu des difficultés particulières ?

C'est un travail d'équipe. Cela a nécessité des phases d'échanges et de préparation avec l'ensemble des collègues concernés par le dispositif (professeurs du collège des autres matières) mais aussi de la collègue d'histoire géographie du lycée Monge qui intervient en géographie/allemand. Nous

avons eu l'appui et la participation de Madame l'Inspectrice pédagogique régionale d'allemand au cours de nos réunions de concertation.

Comment s'est passé la promotion de ces classes biculturelles ?

Dans le cadre de la liaison écoles-collèges, les enseignants des écoles primaires ont présenté le dispositif à leurs élèves. Les parents intéressés par la 6ème biculturelle ont formulé leur demande lors de l'inscription au collège Bayard fin juin.

Les échanges entre correspondants seront-ils renforcés ?

On note chez les élèves le souhait d'adhérer à l'échange. Ceux qui y ont déjà participé en janvier cette année sont dans l'attente impatiente de retrouver leurs correspondants, et d'autres volontaires se sont déjà fait connaître.

Entretiens de Samuel QUINT et Mounia AMBER, élèves de la classe de 6ème biculturelle

Quel sont vos sentiments d'être les premiers à intégrer un nouvel enseignement avec un nombre d'heure de langue plus important ?

S : Cela me plaît, on fait de l'allemand et de l'anglais en même temps.

M : J'aime bien la classe biculturelle car cela peut nous servir plus tard de savoir parler allemand et de connaître le pays.

Que retirez-vous de cet enseignement ?

M : J'ai déjà fait de l'anglais pendant 4 ans et là je découvre une autre langue. En apprenant l'allemand je me suis rendue compte que j'aimais bien cette langue. J'aime aussi les échanges avec les correspondants parce qu'on apprend leurs habitudes et qu'on découvre leur pays.

S : Quand on fait de l'allemand et de l'anglais en même temps on s'aperçoit qu'il y a des mots communs entre les deux langues. Je n'avais pas fait d'allemand à l'école primaire et j'ai découvert aussi des cours de géographie en allemand. J'aimerais avoir des cours d'EPS en allemand. C'est intéressant de découvrir davantage la culture allemande et de pouvoir participer aux échanges.

Recommanderiez-vous à d'autres élèves de rentrer en classe biculturelle ?

S : Oui, d'ailleurs moi, j'ai vraiment envie de continuer l'an prochain.

M : Oui, j'en ai déjà parlé dès le début de l'année.



Ça s'est passé ces 15 derniers jours

Jeudi 23 janvier / COPIL

- Première réunion du COPIL du projet de tiers-lieu à La Macérienne (FA 31).
- COPIL pour le suivi de la remise en état de la ligne Charleville Givet en présence de Jean-Sébastien Lamontagne, préfet des Ardennes, du directeur territorial SNCF Grand Est et des collectivités concernées. Ce copil a été précédé de la présentation par Infrabel opérateur belge du transport ferroviaire, du contenu de l'étude pour la réactivation de la ligne Givet Dinant.

Jeudi 30 janvier / Education

Présentation aux étudiants en BTS du lycée agricole de Rethel des fiches agricoles du Pacte par Pascale Gaillot et Jean-Luc Warsmann, élus du Conseil Régional.

Mardi 4 février / Méthanisation

- Rencontre entre Christophe Heriard, Secrétaire général de la préfecture et Alexandre Ducruet de GRDF concernant le développement de la méthanisation (FA08-1 et 08-2).
- Une réunion parallèle a eu lieu le jeudi 6 février entre Noël Bourgeois, Président du Conseil Départemental et Alexandre Ducruet.

Les 15 prochains jours

Mardi 11 février

- Jean-Luc Warsmann rencontre à Paris Sébastien Lecornu, Ministre des collectivités territoriales pour proposer de nouvelles actions dans le cadre du Pacte Ardennes.
- Réunion du comité de pilotage à la mairie de Charleville-Mézières pour construire un plan stratégique transfrontalier, présidée par Boris Ravignon, Président d'Ardenne Métropole, en présence de Sophie Pagès, Sous-préfète de Sedan, pour l'Etat ; de Jean-Luc Warsmann pour le Conseil Régional et de Claude Wallendorff pour le Conseil Départemental.

Jeudi 13 février

Réunion du 1er COPIL pour l'harmonisation et l'amélioration de la signalétique en présence de Cyrille Lefevre, sous-préfet de Vouziers (FA13).

Mercredi 19 février

Jean-Sébastien Lamontagne, préfet des Ardennes, rencontre Jean-Claude Bouly, Directeur régional du CNAM Grand Est concernant l'installation à Charleville du CNAM (FP 137).

Mercredi 5 février

Jean-Luc Warsmann obtient dans l'hémicycle à l'Assemblée nationale le soutien de Julien Denormandie, Ministre de la Ville et du Logement, pour que les Ardennes proposent à des seniors vivant dans des départements urbains de venir passer leur retraite dans les Ardennes (FP 80).

Jeudi 6 février / COPIL

- Seconde réunion du COPIL du projet de tiers-lieu à La Macérienne (FA31).
- Réunion de travail entre Sarah Lang, Direction des Affaires Culturelles, et Jean-Luc Warsmann, Conseil Régional, pour poursuivre la dynamisation du Pass Culture dans les Ardennes. (FA 130).

Vendredi 7 février / Ressources du sous-sol ardennais

Réunion de travail de Jean-Luc Warsmann et des experts du Bureau de Recherches Géologiques et Minières, situé à Orléans : «y-a-t-il des ressources à tirer du sous-sol ardennais permettant de développer de nouvelles activités économiques sur notre territoire ?».



La Lettre du Pacte Ardennes

Contact :

lalettredupacteardenes@gmail.com
pref-communication@ardennes.gouv.fr

Vous souhaitez recevoir la prochaine **LETTRE DU PACTE ARDENNES**, par mail, merci de nous en informer en laissant un message sur : lalettredupacteardenes@gmail.com